LES INONDATIONS EN CALIFORNIE.

San Francisco, 5 jan. — Les dangers d'inondation, dans les vallées du nord et du centre de la Californie, augmentent tous les jours, par suite de la persistance de la pluie. Les dégats sont, à l'heure actuelle, considérables. On craint beaucoup pour quelques villes situées le long de la rivière Sacramento. La hauteur des eaux et les éboulements de montagnes, ont causé beaucoup de retards dans la marche des trains. Six cents hommes ont été envoyées d'Oroville au canyon de la rivière Feather, pour dégager un train à destination de San Francisco; ce train, qui transporte 100 voyageurs, a été pris entre deux éboulements.

LE CAFE MARTIN DE NEW YORK EST EN LIQUIDATION.

New York. 5 jan. — La maison Louis Martin, Inc., qui était conduite par un restaurateur très connu, est, depuis hier, entre les mains d'un receveur. Le passif serait de 40,000 dollars contre 10,000 dollars d'actif. Ce restaurant, qui se trouve dans le centre du quartier de nuit de New York, était le théâtre de toutes les danses nouvelles.

L'INDUSTRIE AUTOMOBILE AUX ETATS-UNIS.

Albany N. Y., 5 jan. — Depuis 1911 le nombre des automobiles enrégistrés a plus que doublé, aux Etats-Unis. Cette année là, suivant les statistiques rendues publiques par le secrétaire d'état, le nombre des automobiles était de 523,000.

L'année dernière 1,128,000 voitures ont été enregistrées. L'état de New York vient en tête avec 135,000 voitures.

L'ETAT DE LA LOUISIANE PAIE SA VIEILLE DETTE.

Il y a 10,567,470 dollars en dépôt, à la Banque Hibernia et à la Banque Whitney Central, au crédit de l'Etat de la Louisiane, provenant de la vente des nouvelles obligations de l'Etat. Cette somme conséquente servira à liquider la vieille dette dont l'échéance est arrivée le Premier Janvier 1 914. Plusieurs détenteurs de ces anciennes obligations ont échangé celles-ci pour les nouvelles.

UN CLUB FEMININ A NEW YORK.

New York, 5 jan. — Le nouveau local destiné à devenir un club de femmes, à New York, a été ouvert aujourd'hui, pour être inspecté par les autorités. Cette bâtisse revient à 250,000 dollars. Le club ouvrira ses portes pour ses membres le 14 février prochain. C'est le premier club de femmes, en Amérique, installé aussi luxueusement.

VENTES INSCRITES AU BUREAU D'ALIENATIONS

Veuve Albert L. Johnson et al à Louis Levy, partie de 2 terrains, Canal, Broad, Gasquet et Dorgenois, $8,000.

Mme Wm Williams à la Dryades Bldg and Loan Ass'n, terrain, Sorapuru, Rousseau, Philip et Tchoupitoulas, $2,500.

Wm Douglas Bryant à Vve James D. Nix, 2 terrains, Eagle, Cohn, Monroe et Hickory, $1,500.

J. Zach. Spearing à Thomas M. Terry, D. D. S., 4 terrains, Audubon, Broadway, Spruce et Panola, $3,000.

Wong Dee Hong à Frank Duranton, terrain, Washington, Sixième, Laurel et Annonciation, $900.

Ellis E. Smith à Félix J. Dreyfous, terrain, Troisième, Quatrième, Broad et Dorgenois, $700.

John J. Norton à James M. Carey, portion, Jordon, Remparts, Sœurs et Bourgogne, $2,800.

Theo. R. Bishop à la Industrial Homestead Ass'n, terrain, St-Patrick, Olympia, Baudin et Banks, $800.

Mme Adam Doerr à la Tulane Bldg and Loan Ass'n, 6 terrains, Jourdan, St-Claude, Marais et Deslonde, $3,600.

Acquéreur au vendeur, même propriété $3,600.

Selig Davis à George J. Forrest, terrain, Alix, Bouny, Eliza et Seguin, $1,000.

Lakeview Land Co. à Mme Geo. Ernest Egdorf, 6 terrains, Boulevard Canal, Conti, Filmore et Twiggs, $1,550.

Suc. Lucien J. Joly à André Karayano, terrain, St-Philippe, Dumaine, Rendon et Lopez, $2,185.

Suc. Lucien J. Joly à Justin W. Heft, terrain, St-Philippe, Dumaine, Bayou St-Jean ou Port et avenue Hagan, $2,465.

Veuve Victor Roux à l'Enregistreur d'Aliénations, autorisation de canceler un accord de vente par Veuve L. J. Joly à la dite Mme Roux de la propriété Nos 3114-16 rue St-Philippe, dans l'ilet borné par Dumaine, Rendon et Lopez.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Elizabeth Plapp, veuve de John Miller.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,083 — Division D — Attendu que John Jacob Miller à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans le succession de Mme Elizabeth Plapp, veuve de John Miller, décédée intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FRANK T. ECHEZABAL, Avocat.
Jan 3 7 12

ATHÉNÉE LOUISIANAIS

Groupe de l'Alliance Française

CONCOURS DE 1913-1914.

PROGRAMME:

L'Athénée Louisianais propose le sujet suivant aux personnes qui désirent prendre part au concours:

"LES ORATEURS DELA REVOLUTION FRANÇAISE".

Les manuscrits seront reçus jusqu'au 1er Mars 1914 inclusivement.

L'auteur du manuscrit qui aura été jugé le meilleur recevra une médaille d'or et un prix de $50.00 en espèces, si le comité juge le manuscrit digne d'être couronné.

L'Athénée, s'il le juge utile, accordera une seconde médaille.

Toute personne résidant en Louisiane est invitée à concourir.

Les manuscrits devront être écrits aussi lisiblement que possible, sur papier ayant une marge, et seulement sur le recto. Ils ne devront pas dépasser 30 pages.

Chaque manuscrit sera remis sans nom d'auteur, mais portant une épigraphe ou devise qui sera reproduite sur une enveloppe cachetée dans laquelle l'auteur aura écrit son nom et son adresse.

Le comité pourra accorder des mentions honorables, s'il le juge convenable

Le comité nommé pour examiner les manuscrits, ouvre seulement l'enveloppe contenant le nom du concurrent qui a mérité le prix, pour s'assurer qu'il est dans les conditions du concours.

Tout manuscrit couronné sera publié dans le journal de l'Athénée.

La présentation des prix se fera dans une séance publique. On réunira, pour la circonstance, tous les éléments d'une fête littéraire et artistique.

Le nom du lauréat ou de la lauréate sera proclamé après la lecture du manuscrit qui aura obtenu le prix.

Les devises des concurrents à qui des mentions honorables auront été accordées, seront lues devant le public.

Les candidats devront se soumettre strictement aux dispositions du programme.

Les manuscrits dans aucun cas ne seront rendus.

Tout candidat qui fera connaître sa devise sera mis hors de concours.

Toute personne qui aura obtenu la médaille ne pourra plus concourir.

Les manuscrits seront adressés au Secrétaire.

Le Secrétaire Perpétuel.
BUSSIERE ROUEN.
'P. O. BOX 725"
Nouvelle-Orléans.

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Fergus G. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 105,822 — Division B — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes interessées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Walter P. Lee, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. ZACH SPEARING, Avocat.
Jan—6,10,15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Dr. Hugh Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,010 — Division A — Avis est par le présent donné à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par James Kelly, exécutor testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
JOHN BASSICH, JR., Avocat.
Jan—6,10,15

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Nicolo Migliore.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 18,883 — Division E—Attendu que Nicholas Migliore à présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres dative testamentaire exécutorship dans la succession de Nicolo Migliore, décédé intestat.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
Jan—6,10,15

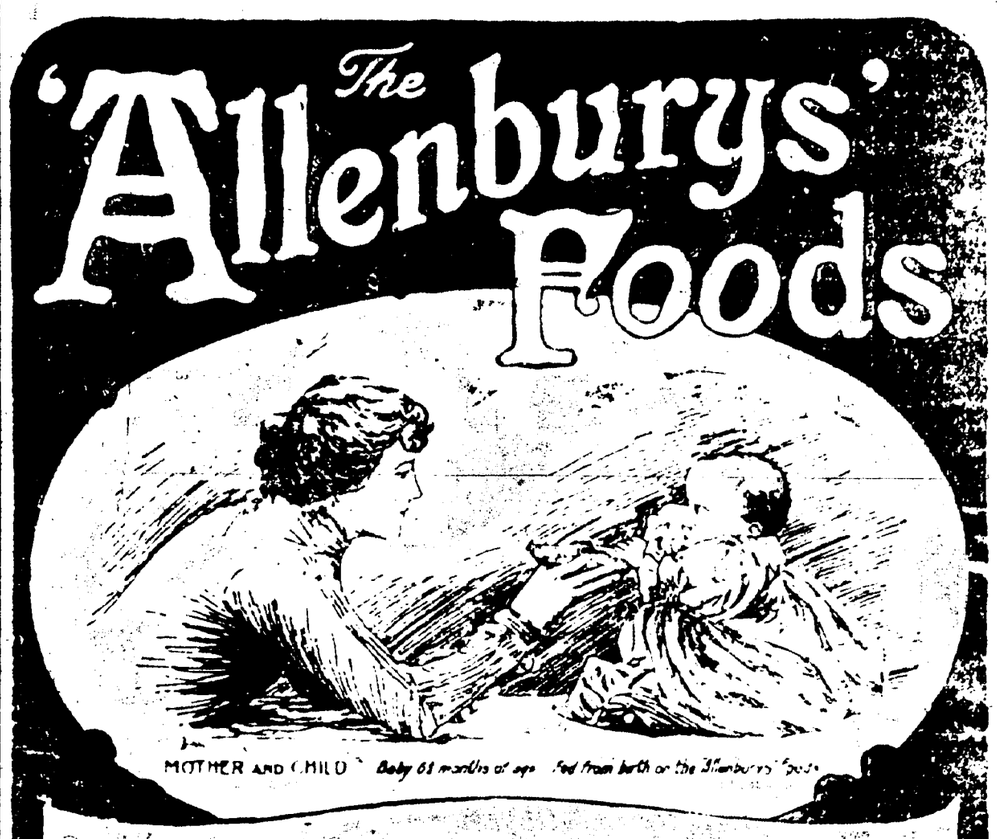

Une Bonne Partance dans la Vie.

Les mères doivent savoir comme une bonne santé est essentielle à leur enfant pour l'avenir. Un enfant mal nourri s'en ressent plus tard, il n'arrive pas au plein développement de sa taille et manque de vigueur. Si vous ne pouvez pas nourrir votre enfant, donnez-lui une nourriture qui remplace le mieux le lait humain. Aucun farineux, aliment renfermant de l'amidon ou lait de vache non coupé n'est donné à un enfant au-dessous de 6 ou 7 mois.

Les "Allenburys" Foods sont préparés de façon à rendre le lait de vache semblable au lait humain, et sont digérés facilement.

Les 'Allenburys' Foods

NOURRITURE No 1. De la naissance à 3 mois — NOURRITURE No 2. De 3 à 6 mois — NOURRITURE No 3. De 6 mois à plus.

L'opuscule traitant de la Nourriture des Enfants, donné gratuitement.

ALLEN & HANBURYS Ltd., 37, Lombard Street, LONDON.

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété améliorée du Septième District, portant le numéro municipal 2012 rue Adams, dans l'ilet des rues Burdette, Panola et Spruce.

Peydras Homestead Association, en liquidation, vs. Mme Grace Lopez, épouse de Louis Debat.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,828 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des propriétés foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le 1er District de cette ville, le JEUDI, 5 février 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et privilèges, servitudes, avantages et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par les rues Burdette, Adams, Panola et Spruce, désigné par le numéro cinq sur un croquis annexé à un acte passé devant A. J. Villeré, ancien notaire en cette ville, le 1er août 1905, et par le même numéro sur un croquis de voyer dressé par H. C. Brown, député voyer de ville, daté du 18 mai 1910 et annexé à un acte de vente passé devant William F. Brewer, notaire, le 4 juin 1910, suivant lequel dit dernier croquis le dit lot est situé à une distance de cent vingt pieds de la rue Spruce, et mesure trente pieds de face à la rue Adams, sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans
ERASTE VIDRINE, Avocat pour la demanderesse.
Jan 3 4 9 16 23 30—fév 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesuré vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 9

SPORTSMEN'S SPECIAL

FRISCO LINES

LOUISIANA SOUTHERN R. R.
(N. O., T. & M. R. R. CO., LESSEE)

À

SHELL BEACH

TOUS LES DIMANCHES

Départ - -	5:00 A. M.	Départ Shell Beach -	4:10 P. M.
Ar. Shell Beach -	6:05 A. M.	Ar. Nouvelle-Orléans -	5:15 P. M.

Arrêts: Rue Poland, Avenue Friscoville, St. Bernard, Reggio, Ysclosky.

SERVICE PAR MOTOR-CARS

$1.00 Aller et Retour SAMEDI ET DIMANCHE sur tous les trains.

Pêche et chasse de premier choix. Appat sur les lieux à Shell Beach. Bon Restaurant.

Le service ci-dessus est en plus des trains réguliers.